



## Procès-verbal de l'élection du Conseil départemental de SEINE-SAINT-DENIS

Le Conseil départemental de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes de Seine-Saint-Denis s'est réuni le 31 mars 2011 en son siège, 12 rond-point de Montfermeil – 93340 LE RAINCY, pour procéder au renouvellement des membres du Conseil départemental.

### **1. Rappel du nombre de sièges à pourvoir :**

#### **Pour le collège des libéraux :**

4 membres libéraux titulaires avec une durée de mandat de 6 ans (scrutin principal)  
4 membres libéraux suppléants avec une durée de mandat de 6 ans (scrutin principal)  
0 membre libéral titulaire avec une durée de mandat de 3 ans (scrutin complémentaire)  
2 membres libéraux suppléants avec une durée de mandat de 3 ans (scrutin complémentaire)

#### **Pour le collège des salariés :**

2 membres salariés titulaires avec une durée de mandat de 6 ans (scrutin principal)  
2 membres salariés suppléants avec une durée de mandat de 6 ans (scrutin principal)  
0 membre salarié titulaire avec une durée de mandat de 3 ans (scrutin complémentaire)  
1 membre salarié suppléant avec une durée de mandat de 3 ans (scrutin complémentaire)

### **2. Ouverture de la séance**

#### Election du bureau de vote :

Dominique PELCA, représentant du Conseil départemental et mandaté à cet effet a ouvert la séance à 16h30 et a invité l'assemblée des électeurs présents à élire un bureau de vote composé d'un président et de deux assesseurs. Ont été élus :

- Lucien SIMON en qualité de président du bureau de vote,
- Yves MIEDRZYRZECKI et Philippe ALBERTUS en qualité d'assesseurs.

La liste des électeurs et la liste des électeurs ayant voté par correspondance ont été remises à chacun d'entre eux.

#### **Vote :**

Le scrutin a été ouvert par le président du bureau de vote à 14h00, conformément aux indications portées sur les convocations.

Le président du bureau de vote a fait constater que l'urne était vide.

Il a ensuite été procédé au vote.



Le président du bureau de vote a annoncé à 16h00 la fin du scrutin, conformément aux indications portées sur les convocations.

Après la fermeture du scrutin il a été procédé au traitement des votes par correspondance qui ont été vérifiés (nom, prénom, adresse et signature), les votes réguliers ont été enregistrés sur la liste électorale, puis les enveloppes de correspondance sont ouvertes et les enveloppes de vote sont transférées dans l'urne.

### **3. Dépouillement :**

Le dépouillement a eu lieu sans désenvelopper en séance publique.

### **4. Résultats :**

#### **Collège des libéraux :**

Nombre d'inscrits : 641

Nombre de votants : 112

Nombre de votes valides : 104

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8

Noms	Prénoms	Nombre de Voix	Rang	Résultat
LAGNIAUX	FRANCK	54	4	ELU
PELCA	DOMINIQUE	55	3	ELU
SULINGER	DANIEL	60	1	ELU
VIGNAUX	MARTINE	58	2	ELU

Sont déclarés membres titulaires élus au scrutin principal, avec une durée de mandat de 6 ans : LAGNIAUX FRANCK, PELCA DOMINIQUE, SULINGER DANIEL, VIGNAUX MARTINE.

Sont déclarés membres titulaires élus au scrutin complémentaire, avec une durée de mandat de 3 ans : /

Sont déclarés membres suppléants élus au scrutin principal, avec une durée de mandat de 6 ans : /

Sont déclarés membres suppléants élus au scrutin complémentaire, avec une durée de mandat de 3 ans : /

#### **Collège des salariés :**

Nombre d'inscrits : 181

Nombre de votants : 24

Nombre de votes valides : 23

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 1

Noms	Prénoms	Nombre de Voix	Rang	Résultat
PRETOT	CLAUDINE	23	1	ELUE



Sont déclarés membres titulaires élus au scrutin principal, avec une durée de mandat de 6 ans : PRETOT CLAUDINE

Sont déclarés membres titulaires élus au scrutin complémentaire, avec une durée de mandat de 3 ans : /

Sont déclarés membres suppléants élus au scrutin principal, avec une durée de mandat de 6 ans : /

Sont déclarés membres suppléants élus au scrutin complémentaire, avec une durée de mandat de 3 ans : /

## **5. Réclamations / décisions prises par le bureau de vote / incidents :**

La séance a été clôturée à 18h00.

Le Président du bureau de vote  
Lucien SIMON

Assesseur 1  
Yves MIEDRZYRZECKI

Assesseur 2  
Philippe ALBERTUS

ANNEXE : Bulletins de vote dont la validité est contestée ou refusée (bulletins nuls) : 9